

MOULIN des MASSONS
COMPTE-RENDU RÉUNION de BUREAU
du jeudi 8 septembre 2022

Présents : Jean-Paul et Michèle Palmier, Janine Tissot, Jeanine et Jean-Yves Peyron, André Laurent, Elise Barou, Anne-Marie Chatain, Joël Meunier, Gérard Laurent, Colette Laurent.

Lieu de réunion : au Moulin des Massons

Prochaine réunion de bureau : lundi 3 octobre 2022 à 15h au Moulin.

0 – POINT FINANCIER fait par le trésorier :

0.1 - Par rapport aux mêmes mois de 2021, le chiffre d'affaires :

- de août 2022 progresse de + 2.48%, et par rapport à août 2019 de +12.24%

- de juillet 2022 régresse de – 7.54% par rapport à juillet 2021, et par rapport à juillet 2019 progresse de 31.34%

Les résultats sont jugés très satisfaisants depuis début 2022.

0.2 - Le trésorier signale également :

- l'état des soldes bancaires au 8 septembre 2022.

1 – COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS ANIMATIONS :

- CR commission animation du 16 juillet 2022 fait par Jeanine P. et consultable en ligne sur l'Intranet

- CR commission animation du 7 septembre 2022 fait par Anne-Marie et sera consultable en ligne sur l'Intranet.

Jeu Enquête-Game peu adapté pour les jeunes enfants, il sera à l'avenir conseillé pour les enfants à partir de 10 ans. En cas de difficultés, des « enveloppes secours » fournies par Randoland seront jointes à la documentation donnée.

Après contact du président avec Florence de la société Randoland, possibilité de faire des livrets pour les enfants avec mallette et besace et parcours adapté. Réflexion à mener sur le sujet.

Visites du moulin à heures fixes :

Proposition des salariés avec argumentaire écrit remis à chaque membre du bureau par le président. Le président indique que cette proposition fera l'objet d'une étude ultérieure, dans la perspective de la saison 2023.

Prochaine commission animations fixée le 6 octobre 2022 à 14h. (Jour du CA à 18h30)

2 – POINT de SITUATION fait par le président :

2.0 – Fréquentation :

8470 visiteurs reçus du 1^{er} janvier au 31 août pour 2022. Selon le président, si la tendance se confirme comme en 2021, la fréquentation pourrait approcher les 10 000 visiteurs en fin d'année.

2.1 – Choix du menu fait en séance pour la sortie bénévoles du 5 octobre 2022 au Volcan de Lemptegy.

2.2 – Repas de fin de saison 2022 pour les bénévoles fixé en soirée du **vendredi 2 décembre** à La Bâtie d'Urfé au restaurant « L'Essentiel ».

3 – QUESTIONS DIVERSES :

3.1 – Revendeur auberge du Grand Bois :

Le bureau donne son accord pour vente de nos huiles, livraison via André.

3.2 – Commission travaux : Une date de réunion sera fixée en octobre.

3.3 – France-Passion : sur sollicitation de Gérard, le bureau décide que le Moulin va adhérer (gratuit) à cette structure qui propose des sites producteurs susceptibles d'accueillir des camping-caristes. Une déclaration d'intention sera envoyée pour effet au printemps 2023.

3.4 – Groupe « Éleveurs de l'Aubrac » reçu au Moulin samedi 3 septembre :

Anne-Marie signale leur arrivée tardive (17h30) avec 2h de retard et le règlement des billets non groupé. Après échange, le bureau considère que ces problèmes plutôt rares, sont cependant inhérents à notre situation d'écomusée recevant du public.

3.5 – Aménagement d'un cache pour fils vers caisse enregistreuse :

Sur proposition de Christian David, cet aménagement plus esthétique est validé par le bureau et commande sera signalée par Joël à ce menuisier.

3.6 – Bouchons à bec :

Après échange, le bureau considère que cette commande se fera quand nous aurons fini le stock de becs verseurs.

3.7 – Livre « Le petit garçon sur la photo » de Claude Goure proposé en boutique du Moulin via Laurent Chambon :

La décision sera prise par le bureau après infos sur les conditions de mise en vente.

3.8 – Demande de revendeur à Balbigny – fromagerie épicerie fine « La Baratte » :

Le bureau donne son accord sous réserve d'une livraison facile.

3.9 – Foire de la Fricassée à St-Sixte :

Le bureau ne participera pas.

3.10 – Demande d'utilisation salle JBC – soirée photos du vendredi 4 novembre suite voyage Portugal :

Le bureau donne son accord pour cette demande de Janine T.

3.11 – Augmentation tarifs produits « La Source » :

Sur proposition de Michèle, le bureau valide les nouveaux prix de vente : Pastis forézien = 20.10€ ; vin : 12.30€.

3.12 – Achat d'une nouvelle pompe pour l'embouteillage :

Le bureau donne son accord pour ce matériel (600€) à commander au fournisseur ECOLEA à Unieux.

3.13 – Imprimante pour l'embouteillage (fonctionne sous Windows 7) :

La question du changement est étudiée par le bureau qui décide de continuer pour l'instant tant que l'imprimante actuelle marche, compte tenu du tarif très élevé de ce type d'imprimante (2 058 €).

4 – INFORMATIONS DIVERSES :

4.1 – Revendeur à Chalmazel, M. Chabance : absence de réponse de ce revendeur contacté sur sa demande par André.

4.2 – Rencontre du Moulin avec Musée de la Fourme et des Traditions de Sauvain :

La rencontre du 28 juillet du président et du vice-président du Moulin avec Georges Goutte a été jugée très positive et d'autres contacts ultérieurs auront lieu.

4.3 – 35 ans de la Route des Métiers à Aulteribe (63) le 17 octobre :

Le Moulin sera représenté par André Laurent également vice-président de cette association.

4.4 – Comité directeur de l'Office du Tourisme Loire-Forez prévu le 21 septembre au Moulin des Massons, avec visite du Moulin (par André) pour les participants intéressés.

4.5 – Assemblée générale Forez-Tourisme à Panissières 15 septembre 2022 :

Le Moulin sera représenté par André.

4.6 – Groupe Estudiantina – concert au Moulin le 9 juillet 2022 – remerciements :

Remerciements reçus de la présidente de ce groupe.

Janine T. signale que la trésorière d'Estudiantina a bien réceptionnée le règlement par le Moulin de la facture SACEM complété par le remboursement des billets d'entrée pour la visite guidée faite le 9 juillet au Moulin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.